



# DÉBATS DU SÉNAT

---

1<sup>re</sup> SESSION • 42<sup>e</sup> LÉGISLATURE • VOLUME 150 • NUMÉRO 229

---

## **LA PERTINENCE DE L'OBJECTIF DU PLEIN-EMPLOI**

INTERPELLATION—FIN DU DÉBAT

Discours de

l'honorable Diane Bellemare

Le mardi 25 septembre 2018

## LE SÉNAT

Le mardi 25 septembre 2018

### LA PERTINENCE DE L'OBJECTIF DU PLEIN-EMPLOI

INTERPELLATION—FIN DU DÉBAT

**L'honorable Diane Bellemare (coordonnatrice législative du gouvernement au Sénat) :** Je tenterai d'être brève.

Honorables sénateurs, je prends la parole aujourd'hui afin d'exercer mon droit de dernière réplique dans le contexte de cette interpellation sur le plein-emploi.

Chers collègues, je tiens d'abord à remercier les sénateurs Cormier, Bovey et Petitclerc d'y avoir participé. Leurs discours ont été très éclairants quant aux réalités que vivent de nombreuses personnes sur le marché du travail, notamment les artistes, les Autochtones et les personnes handicapées. Vous avez mis en lumière le fossé qui sépare les conditions de vie et de travail de ces personnes et l'idée que l'on peut se faire du plein-emploi.

[Traduction]

La question que j'ai posée dans le cadre de cette interpellation est la suivante : est-il encore pertinent de parler de plein-emploi au XXI<sup>e</sup> siècle? D'après les discours de nos collègues, on comprend que le concept de plein-emploi représente une situation idéale qu'on voudrait voir se réaliser, mais qu'il ne mène à aucune politique publique concrète.

[Français]

Le sénateur Cormier a dit ce qui suit, et je cite :

Dans le cadre de mes discussions avec mes compatriotes acadiens, la notion du plein-emploi est davantage apparue comme un idéal à atteindre à long terme pour une collectivité plutôt qu'une stratégie de développement économique à court terme.

[Traduction]

D'après la sénatrice Bovey, le plein-emploi est un objectif louable, mais il n'est probablement pas atteignable. Comme elle l'a expliqué, elle est d'avis que le revenu minimum garanti aurait un effet bénéfique sur la situation de l'emploi au Canada.

D'ailleurs, mes deux collègues ont raison à ce sujet : on a bien peu fait pour atteindre cet objectif depuis de nombreuses décennies.

[Français]

C'est la raison pour laquelle la sénatrice Petitclerc a remarqué très justement ceci, et je la cite :

Le plein-emploi est, effectivement, dans la mire de plusieurs gouvernements. La Belgique a envisagé de l'atteindre en 2025. L'Allemagne s'est fixé un objectif similaire. À l'instar de 192 autres pays, le Canada s'est engagé à atteindre les objectifs de développement durable de l'ONU. L'une de ces cibles est de parvenir d'ici 2030 à un plein-emploi productif et à un travail décent pour tous, y compris les jeunes et les personnes handicapées.

Il est donc clair qu'aux Nations Unies le concept de plein-emploi est tout à fait pertinent encore aujourd'hui. Il vise essentiellement à ce que tous ceux et celles qui désirent occuper un emploi rémunéré

et décent puissent le faire. Cet objectif est d'autant plus important au XXI<sup>e</sup> siècle, car les défis en matière d'environnement et d'adaptation aux changements climatiques sont immenses. Il est clair pour les Nations Unies que l'atteinte de cibles précises en matière d'environnement va de pair avec des cibles sociales et économiques comme le plein-emploi productif et décent. Les défis en matière d'environnement seront difficiles à relever dans un contexte de chômage et de pauvreté. C'est ce que sous-tend le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui permet de concilier les préoccupations environnementales, économiques et sociales.

Cela dit, en guise de clôture à cette interpellation, je veux expliquer comment il est possible d'atteindre le plein-emploi. Plus spécifiquement, j'aimerais expliquer brièvement que les stratégies de croissance économique sont nécessaires, mais ne suffisent pas pour atteindre et maintenir le plein-emploi productif et décent. Des politiques actives du marché du travail sont indispensables. Enfin, je soulignerai l'importance pour le Canada d'arrimer ses politiques en matière d'emploi aux besoins et à la réalité du XXI<sup>e</sup> siècle.

Tout d'abord, le plein-emploi est atteignable, mais n'est pas la conséquence automatique de la croissance économique. Les stratégies économiques pour favoriser la croissance sont nécessaires, mais non suffisantes. Pourquoi en est-il ainsi? Parce que la croissance économique arrivera à une halte avant même que toutes les personnes qui désirent travailler trouvent un emploi. C'est facile à comprendre. Ce n'est pas tout le monde qui possède les qualifications recherchées par les entreprises ou qui réside là où l'emploi est abondant. C'est le cas actuellement au Québec. On parle de plein-emploi dans plusieurs régions, alors qu'il y a encore beaucoup de personnes au chômage. Ces gens sont des jeunes, des immigrants, des Autochtones, des personnes handicapées ou des citoyens qui habitent dans une grande agglomération comme Montréal et qui ne désirent pas déménager. Dans ce cas, il s'agit de chômage structurel.

Une stratégie de croissance économique ne peut régler ce problème. Dans de telles circonstances, la croissance économique risque de s'éteindre par manque de main-d'œuvre qualifiée ou encore, les autorités monétaires risquent de réagir et de ralentir la croissance économique en haussant les taux d'intérêt par crainte de voir les salaires et les prix trop augmenter. Actuellement, dans plusieurs régions du Québec, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée menace la croissance économique. Les entreprises qui ne trouvent pas de main-d'œuvre pourraient décider de réduire leur production ou de s'établir ailleurs.

Au Canada, bien que, en ce moment, le taux de chômage soit relativement bas, nous n'en sommes pas encore au plein-emploi. En effet, plusieurs économistes parlent de plein-emploi quand le nombre de postes vacants est égal au nombre de chômeurs. Selon ce concept, au Canada, il y a environ 2,5 chômeurs par poste vacant. Au Québec, c'est 2,7 chômeurs par poste vacant. Or, la situation du marché du travail s'est nettement améliorée depuis quelques années. Par exemple, en 2012, on comptait au Canada près de six chômeurs par poste vacant. Donc, ça va mieux.

Cependant, tout comme l'affirmait le gouverneur de la Banque du Canada, Stephen Poloz, qui fait un constat semblable au mien dans un discours prononcé en mars 2018, au moins 100 000 jeunes Canadiens pourraient joindre la population active. Aussi, de nombreux autres Canadiennes et Canadiens qui ne sont pas comptés dans les statistiques

du chômage parce qu'ils ou elles sont découragés pourraient aussi grossir les rangs de la population active et occuper un emploi rémunéré. Si toutes ces personnes ne trouvent pas d'emploi, c'est généralement parce qu'elles n'ont pas les qualifications recherchées ou n'habitent pas les régions qui sont en manque de main-d'œuvre. Que peut-on faire dans un tel contexte?

La réponse courte à cette question complexe est la suivante : pour contrer le chômage structurel, il faut des politiques en matière d'emploi appropriées, soit des programmes d'employabilité et d'insertion au marché du travail, de formation de la main-d'œuvre, de développement des compétences, d'apprentissage des langues officielles, de mobilité de la main-d'œuvre et d'information.

Or, malgré des efforts louables qui sont faits en ce sens, les investissements entrepris au Canada en matière de main-d'œuvre sont faibles en comparaison des pays performants. Le Canada investit deux fois moins que la moyenne des pays membres de l'OCDE dans les mesures actives d'intégration en emploi. En fait, le Canada dépense beaucoup plus dans ce qu'on appelle les mesures passives du marché du travail, c'est-à-dire les transferts de revenus comme l'assurance-emploi et l'aide sociale, que dans des mesures d'intégration au marché du travail, qu'on appelle des mesures actives.

À titre d'exemple, selon les données de l'OCDE, le Canada investit 0,24 p. 100 de son PIB dans les mesures actives comparativement à 0,62 p. 100 en faveur des mesures de soutien du revenu, donc trois fois plus que dans les mesures d'intégration. En comparaison, la Suède investit plus de 1 p. 100 de son PIB dans l'intégration au marché du travail et il en est de même pour l'Allemagne et plusieurs autres pays.

Les politiques de main-d'œuvre sont d'autant plus nécessaires que le Canada a d'importants défis à relever, comme l'intelligence artificielle ainsi que les défis liés aux changements climatiques. Ces défis se répercuteront sur le marché du travail. Les politiques en matière de main-d'œuvre seront nécessaires pour développer des compétences nouvelles et permettre aux personnes qui perdront leur emploi de déménager. Il faudra des investissements beaucoup plus élevés dans la main-d'œuvre qu'actuellement. Il faudra aussi prévoir des changements structurels majeurs des services de formation.

En effet, les politiques en matière d'emploi doivent aussi se moderniser. C'est le troisième point que je souhaite aborder. Pour être plus efficaces, les politiques en matière d'emploi doivent mieux refléter la réalité du XXI<sup>e</sup> siècle et les besoins réels de la main-d'œuvre et des entreprises d'aujourd'hui et de demain. Elles doivent s'arrimer aux politiques en matière de ressources humaines des entreprises et les compléter. Malheureusement, les politiques en matière d'emploi sont encore modulées en fonction d'un marché du travail pensé et caractérisé par des surplus de main-d'œuvre et des changements technologiques moins invasifs que ceux auxquels on s'attend avec l'arrivée de l'intelligence artificielle.

Aujourd'hui, et encore plus à l'avenir, les pénuries de main-d'œuvre qualifiée seront l'un des principaux défis liés aux politiques en matière d'emploi. Celles-ci devront relever le défi de l'adaptation permanente dans un univers assez imprévisible.

La formation tout au long de la vie devient le défi majeur et les politiques en matière d'emploi doivent en tenir compte. Les politiques du secteur public et celles du secteur privé devront être complémentaires et se renforcer mutuellement pour réduire au maximum le chômage structurel, qui risque autrement de prendre beaucoup d'ampleur.

À ce sujet, une étude récente de la firme McKinsey Canada résume assez bien ce défi tel qu'il est perçu par les grandes entreprises à l'échelle internationale, et je cite le rapport :

[Traduction]

Les entreprises considèrent que le manque de talent et la disparité des compétences sont des obstacles à l'atteinte des avantages de l'automatisation.

Les dirigeants d'entreprise craignent que, s'ils ne parviennent pas à perfectionner leur main-d'œuvre assez rapidement et à trouver les gens qualifiés dont ils ont besoin pour déployer les nouvelles technologies, cela puisse nuire à leur rendement financier, freiner leur croissance et entraîner le départ de leurs meilleurs employés. Ils craignent principalement que les employés ne se perfectionnent pas assez rapidement, qu'ils ne soient pas suffisamment polyvalents pour effectuer d'autres types de tâches ou qu'ils ne possèdent pas les compétences techniques requises.

[Français]

La Fédération des chambres de commerce du Québec arrive à des conclusions similaires et insiste sur le développement des compétences de base. La Fédération des chambres de commerce du Canada abonde dans le même sens.

Les politiques en matière d'emploi devront se concentrer, dès maintenant, sur le développement d'outils et de stratégies de développement des compétences, sinon le Canada et la plupart des provinces risquent de manquer le coche.

Les politiques en matière d'emploi et de formation continue devront également couvrir une forte proportion de la main-d'œuvre, et pas seulement les bénéficiaires de l'assurance-emploi, comme c'est le cas actuellement. C'est aussi la recommandation du Conseil consultatif en matière de croissance économique qui conseille le ministre des Finances.

En effet, je vous rappelle que, selon le Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes de l'OCDE, dont j'ai parlé il y a quelque temps, environ une personne sur deux en âge de travailler au Canada ne répond pas aux prérequis minimums pour occuper un nouvel emploi décent aujourd'hui. Donc, une personne sur deux qui perd son emploi aujourd'hui aura des difficultés à développer les compétences recherchées pour obtenir un nouvel emploi décent.

Or, la grande majorité de ces personnes n'a pas droit au service d'emploi financé par l'assurance-emploi. En tant que société, nous devons faire beaucoup mieux qu'actuellement. Pourtant, selon une enquête que j'ai fait réaliser en 2014, dans un sondage sur l'éthique au travail, les Canadiens et les Canadiennes sont prêts à se former si on leur en donne les moyens.

Le Canada et les provinces ont beaucoup de travail à faire ensemble pour concerter leurs efforts dans le but de mieux servir tous les Canadiens et Canadiennes et de poursuivre l'objectif d'un plein-emploi décent. Une stratégie de croissance économique est nécessaire à la poursuite d'un plein-emploi décent et, en ce sens, on devrait exercer des pressions favorables auprès des employeurs pour qu'ils améliorent les conditions d'emploi. Toutefois, comme l'ont démontré les sénateurs qui ont participé à cette interpellation, les sociétés modernes comme le Canada ont beaucoup de travail à faire pour atteindre l'objectif de l'emploi décent.

La poursuite du plein-emploi sur le plan macroéconomique n'est pas une condition suffisante. En revanche, le dialogue social s'avère une condition nécessaire pour partager équitablement la croissance et la prospérité que le plein-emploi permet d'atteindre. Le Canada, il me semble, a du rattrapage à faire au chapitre du dialogue social. Cependant, ce sera pour une prochaine interpellation, ne craignez rien.

Sur ce, honorables sénateurs, je vous remercie de votre attention et j'espère que vous êtes maintenant un peu plus convaincus de la pertinence du concept du plein-emploi et de la signification de cet objectif économique et social.

Je vous remercie.

---